Meddispar
Ordre national des pharmaciens

Date de mise à jour : 11/01/2013

FENTANYL EG 100µg/h DISP TRANSDERM B/5

STUP Gé

En bref Médicament stupéfiant dont la durée de fractionnement est limitée à 14 jours

Identité | Prescription | Première délivrance | Renouvellement | En lien

Dénomination commune :	**FENTANYL**
Principe actif :	**fentanyl**
Code CIP/ACL :	**3400939903392**
Conditionnement :	**Boîte de 5 sachets de dispositifs transdermiques**
Disponibilité :	**En ville**
Laboratoire :	**EG Labo - Eurogenerics** **12 rue Danjou - Le Quintet - Bâtiment A** **92517 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX** **Tél.: 01 46 94 86 86**
Conservation :	**Dans des armoires ou locaux fermés à clé et munis d'un système d'alerte ou de sécurité renforcée**
Liste :	**Stupéfiant**
Groupe générique :	**FENTANYL 100 microgrammes/heure - DUROGESIC 100 microgrammes/heure, dispositif transdermique**

Date de mise à jour : 11/01/2013

FENTANYL EG 100µg/h DISP TRANSDERM B/5

STUP Gé

En bref Médicament stupéfiant dont la durée de fractionnement est limitée à 14 jours

Identité | Prescription | Première délivrance | Renouvellement | En lien

Durée maximale de prescription

28 jours

Date de mise à jour : 11/01/2013

FENTANYL EG 100µg/h DISP TRANSDERM B/5

STUP Gé

En bref Médicament stupéfiant dont la durée de fractionnement est limitée à 14 jours

Identité | Prescription | Première délivrance | Renouvellement | En lien

La délivrance en dépannage de ce médicament dans le cadre d'un traitement chronique est interdite

Support de prescription

Ordonnance sécurisée établie par tout prescripteur

Délai de présentation de l'ordonnance

L'ordonnance ne peut être exécutée dans sa totalité ou pour totalité de la fraction du traitement que si elle est présentée dans les **3 jours** suivant sa date d'établissement ou suivant la fin de la fraction précédente

Au-delà de ce délai, elle n'est exécutée que pour la durée de traitement restant à courir. Par conséquent, la spécialité doit être déconditionnée pour délivrer le nombre exact d'unités thérapeutiques prescrites

Durée de traitement délivrable

Délivrance fractionnée de 14 jours maximum sauf mention explicite du prescripteur.

Mentions sur l'ordonnance

- timbre de l'officine
- numéro d'enregistrement à l'ordonnancier
- date d'exécution
- **dans le cadre de la substitution générique, nom du médicament délivré lorsqu'il diffère de celui prescrit, nombre d'unités de prise correspondant à la posologie du traitement prescrit si ce nombre diffère pour le médicament délivré de celui prescrit**
- quantité délivré**e en unités de prise**

Transcriptions ou enregistrement

- nom et adresse du prescripteur
- nom et adresse du patient
- **nom et adresse du porteur de l'ordonnance lorsque celui-ci n'est pas le malade et s'il est inconnu du pharmacien, les références d'une pièce justifiant son identité**
- date de délivrance
- dénomination du médicament
- quantité délivrée

Archives

Conservation pendant 3 ans de la copie de l'ordonnance après exécution et apposition des mentions

Date de mise à jour : 11/01/2013

FENTANYL EG 100µg/h DISP TRANSDERM B/5

STUP Gé

En bref Médicament stupéfiant dont la durée de fractionnement est limitée à 14 jours

Identité | Prescription | Première délivrance | Renouvellement | En lien

Renouvellement de la délivrance de la prescription strictement interdit

Pour le fractionnement, voir les conditions de la première délivrance

Date de mise à jour : 11/01/2013

FENTANYL EG 100µg/h DISP TRANSDERM B/5

STUP Gé

En bref Médicament stupéfiant dont la durée de fractionnement est limitée à 14 jours

Identité | Prescription | Première délivrance | Renouvellement | En lien

- **Liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux**
  - arrêté du 10/12/2009 portant inscription (JORF du 22/12/2009)
- **Répertoire des médicaments génériques**
  - décision du 25/01/2010 ajout groupe générique (JORF du 18/03/2010)
- **Publication au journal officiel**
  - arrêté du 25/01/2010 relatif au fractionnement de la délivrance de certains médicaments à base de fentanyl (JORF du 29/01/2010)

- résumé des caractéristiques du produit
- notice